

SOMMAIRE

- Editorial..... P1
Maxime DOUGADOS
- Les journées des DES..... P2
Frédéric BANAL
- Les nouvelles..... P3
Xavier LE LOËT
- La diapothèque COFER P4
Maxime DOUGADOS
- La collaboration COFER-UMVF P5
Maxime DOUGADOS
- La mise en ligne du livret de l'interne P5
Maxime DOUGADOS
- Les séminaires du COFER P45
Maxime DOUGADOS
- Le manuel de référence du COFER..... P6
Jean SIBILIA

QUELQUES DATES CLES DES ACTIVITES DU COFER

- **Septembre 2005 (vendredi 9)**
Sixième Journée des enseignants du COFER
- **Novembre 2005 :**
12^{ème} lettre du COFER
- **Mars 2006 (jeudi 30) :**
Sixième Journée des DES de Rhumatologie
- **Juin 2006 :**
13^{ème} lettre du COFER
- **Septembre 2006 (vendredi 8)**
Septième Journée des enseignants du COFER
- **Novembre 2006 :**
14^{ème} lettre du COFER
- **Mars 2007 :**
Septième Journée des DES de Rhumatologie

EDITORIAL

Maxime DOUGADOS

Le COFER arrive à un régime de croisière... qui frôle la surchauffe. En effet, les projets d'arrêtent pas de se suivre et/ou de s'enrichir. Il faut toutefois reconnaître que les principales nouvelles étapes sont en train de passer par la collaboration très active et efficace que nous avons avec nos collègues de L'université Médicale Virtuelle Francophone (UMVF). Par ailleurs, nous sommes peut-être en train de franchir un pas : celui de la formation médicale continue post-universitaire. En effet, comme vous le verrez dans cette lettre, un des projets pour l'année 2007 est d'organiser des séminaires du COFER auxquels seront invités les rhumatologues en activité. Bien entendu, l'objectif principal de ces séminaires est l'élaboration de cours destinés aux DES de rhumatologie. Il n'en reste pas moins vrai que les moyens utilisés (organisation de séminaires régionaux) est un pas, certes petit et timide, mais certain et tout à fait justifié que fait le COFER dans ce domaine.



La sixième journée nationale d'enseignement des D.E.S. de rhumatologie a eu lieu le 30 mars 2006 à l'hôpital Cochin sous la présidence du Professeur Maxime Dougados.

Il a été de nouveau rappelé que tout interne de rhumatologie doit avoir assisté à au moins une de ces journées au cours de l'internat pour valider son D.E.S. et de bien vouloir faxer sa réponse à la convocation chaque année. Encore 80 % des internes inscrits ne l'ont pas fait cette année...

Le livret de l'interne est normalement distribué à tous les DES de rhumatologie, au delà donc du troisième semestre. Si vous ne le possédez pas, il faut contacter votre référent régional. Sinon il vous sera fourni lors de votre participation à la prochaine journée nationale.

La rhumatologie est une spécialité en pleine évolution. L'interactivité est de plus en plus présente grâce aux sites internet. Ainsi, le site du COFER, accessible à l'adresse, www.lecofer.org, vous propose à partir du 1^{er} avril 2006 d'adresser des images rhumatologiques à la diapotheque. Des récompenses seront données aux meilleurs propositions dans quatre catégories : l'image manquante, l'image rare, le plus grand nombre d'images de qualité transmises et retenues sur le trimestre, la plus belle image en fonction de la pathologie sélectionnée par le jury pour le trimestre. Cette diapotheque permet par ailleurs de télécharger des images (radiographies, photos, IRM...) afin d'illustrer vos présentations. Par ailleurs, le site www.grio.org propose un Ostéoporama avec différentes présentations Power Point sur les sujets de l'ostéoporose. Par ailleurs, il vous propose l'inscription au DIU Pathologie osseuse, dont les cours se déroulent sur internet. Le site www.cri-net.com permet le téléchargement de fiches pratiques d'utilisation des anti-TNF, des images de maladies systémiques et d'accéder à l'inscription au DIU du CRI, dont les cours se déroulent également sur internet. Enfin, le site www.arf-asso.com vous propose des cours, poste de CCA, des journées nationales de réunions. L'Association des Rhumatologues en Formation a pour but la formation, l'information et la communication entre internes et CCA de toute la France.

Le Professeur Pierre Bourgeois a développé ensuite l'intérêt et les méthodes de formation à l'échographie ostéo-articulaire. Il n'a échappé à personne que l'échographie ostéo-articulaire est

actuellement en pleine expansion, notamment dans l'évaluation des rhumatismes inflammatoires mais également en pathologie mécanique et traumatique. Il existe actuellement 4 méthodes de formation : le DIU Echographie, organisé sur 2 ans par les radiologues, formation généraliste et rébarbative ; le DU Echorhum, organisé sur un an par le service du Professeur Pierre Bourgeois de la Pitié Salpêtrière, très pratique, en trois séminaires d'une semaine, mais malheureusement limité en place ; le DU Ecrin, organisé à partir de septembre 2006, sur un an, par le service du Professeur Pierre Bourgeois de la Pitié Salpêtrière, avec une formation théorique sur Internet et un stage pratique de 7 jours. Enfin, la formation autodidacte, qui ne donne pas de diplôme. Toutes ces formations nécessitent l'accès à un appareil d'échographie qui sera facilité dans les prochaines années par l'acquisition par l'ensemble des CHU de province d'appareil grâce à la SFR. A vous donc de vous former... Il est actuellement en discussion d'intégrer l'échographie ostéo-articulaire comme module obligatoire pour valider son DES de rhumatologie, comme c'est déjà le cas dans certains pays européens...

L'avenir de la densitométrie osseuse a ensuite été traité par le Professeur Christian Roux. Pour ceux qui ne suivrait pas les informations télévisées ou la presse écrite, la densitométrie osseuse devrait être remboursée en juillet 2006, si l'on en croit le ministre de la santé Xavier Bertrand. Le remboursement devrait être situé autour de 60 Euros. Il va devenir obligatoire de connaître la manipulation, l'interprétation et la maintenance des appareils pour valider son DES de rhumatologie. D'autres méthodes de mesure de la DMO sont disponibles. L'échographie souffre d'absence de standardisation ne permettant pas l'interprétation des résultats. Quant à la mesure par scanner, elle est pour le moment réservée à la recherche.

En pratique, la densitométrie nécessite un local de 9 m², une machine entre 50 000 et 100 000 Euros, un contrôle qualité entre 1 500 et 1 800 Euros par an. Cette présentation s'est terminée par quelques exemples d'erreur d'interprétation d'examen.

Le Professeur Maxime Dougados nous a ensuite donné une méthode afin d'écrire un article scientifique. Le schéma général repose sur la structure IMRAD, acronyme de Introduction, Matériel & Méthodes, Résultats And Discussion.

La rédaction médicale nécessite un travail préliminaire important : « tout se joue avant ». Plusieurs étapes sont à réaliser : la définition du projet (personnel ou proposé), l'analyse de la littérature en utilisant une ou plusieurs sources (PubMed, bibliothèque, Index Medicus...), la rédaction de l'introduction, du protocole, du chapitre matériel et méthode, du cahier d'observation, l'analyse statistique, la rédaction de la discussion et la soumission de l'article à une revue en fonction Impact Factor visé. Enfin, en cas d'acceptation de l'article, le plus souvent avec corrections, il faudra répondre aux « reviewers », toujours d'une manière courtoise.

Le Professeur Françoise Debiais nous a ensuite enseigné l'observance et la maintenance thérapeutique. En prenant l'exemple de l'ostéoporose, elle nous a expliqué la difficulté à faire prendre un traitement à un(e) patient(e) qui ne se considère pas malade, avec des médicaments dont la prise, bien qu'actuellement hebdomadaire, demeure contraignante, et pour un bénéfice qui peut apparaître abstrait. D'où l'intérêt d'une explication claire avant l'initiation du traitement, et de consultations régulières pour juger de l'observance et répondre aux éventuelles interrogations.

Le Professeur Xavier Mariette nous a démontré l'intérêt des observatoires et études de cohortes en rhumatologie en prenant comme exemple la cohorte ESPOIR, pour Etude de Suivi des

Polyarthrites Indifférenciées Récentes, qui va permettre d'améliorer la prise en charge des patients en constituant une base de donnée permettant des projets cliniques, scientifiques, pathogéniques, médicaux économiques. L'observatoire RATIO, pour Recherche sur Anti-TNF et Infections Opportunistes, permet à tous de rapporter l'ensemble des infections opportunistes et lymphomes déclarés sous anti-TNF. En pratique, pensez-y dans vos services...

Le Professeur Maxime Dougados nous a expliqué la méthode d'analyse systématique de la littérature, illustrée de l'expérience d'un ancien interne de son service (Jérôme Avouac) ayant publié une revue de la littérature sur la sensibilité et spécificité de anti-CCP dans la PR. La méthode est globalement identique à celle de la rédaction d'un article scientifique.

Enfin, le Professeur Bruno Fautrel nous a présenté l'évaluation médico-économique en rhumatologie, qui permet par une analyse raisonnée des dépenses de santé, d'apporter à nos patients les meilleurs soins avec des coûts acceptables pour la société.

Cette année encore, cette journée nous a permis d'aborder des thèmes rarement exposés en séminaire de DES. Même si elle reprend parfois des thèmes récurrents, elle s'enrichit chaque année et nous prépare à notre futur exercice, qu'il soit hospitalier ou libéral.

Les nouvelles de la coordination inter-régionale des DES

Xavier LE LOËT

L'ensemble des coordonnateurs interrégionaux des DES a été invité par les conseillers des ministres des solidarités, de la santé et de la famille, et de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche à participer à une journée consacrée aux "missions des coordonnateurs dans le cadre des nouvelles modalités du 3^{ème} cycle des études médicales". Cette réunion s'est tenue, à Paris, le 01 Février 2005.

Ce bref article a pour objet de délivrer quelques uns des messages forts de cette réunion sans prétendre à l'exhaustivité.

W. Dab, directeur général de la Santé a souligné le rôle et les conséquences de la mise en place du "médecin traitant". Cet acteur majeur aura une vision globale du patient, fondera sa décision sur des facteurs prédictifs du risque. Il aura un rôle médico-économique et sera de plus

en plus un gestionnaire des ressources. A terme, certains médecins libéraux pourraient se voir proposer un mandat de Santé publique, dans un cadre régional. Ces transformations nécessitent que soit profondément modifiée la pédagogie délivrée aux étudiants.

Y. Berland, président de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé, a insisté sur le fait qu'actuellement, seuls 50% des omnipraticiens exerçaient effectivement la médecine générale. L'attractivité de ce mode d'exercice est faible et risque de le demeurer. La possibilité, avec le nouveau statut du DES de médecine générale, de valider certains DESC, a toute chance de détourner, à nouveau, beaucoup de praticiens. Par ailleurs, la filiarisation de certaines spécialités médicales ou chirurgicales a des effets délétères sur bon nombre d'autres spécialités ; la filiarisation, si elle est maintenue,

doit concerner l'ensemble des spécialités. En ce qui concerne les effectifs d'étudiants, si le numerus clausus est porté et maintenu à 7000/an, l'équilibre départs/entrées ne sera atteint qu'en 2025. Dans quelques années, à l'hôpital, le nombre d'étudiants aura crû considérablement tandis que l'encadrement médical chutera. En ce qui concerne la rhumatologie, les projections en 2025 font état d'une réduction des effectifs de praticiens en exercice de l'ordre de -17 à -20 %.

M. Debeaupuis, inspecteur général des affaires sociales, rappelle que plusieurs spécialités ont une relève non assurée faute d'un recrutement suffisant dans certains DES (hématologie, stomatologie, oncologie, MPR, neurochirurgie...) ou DESC (chirurgie maxillo-faciale, gériatrie, chirurgie infantile...). La gestion des internes DES à l'échelon interrégional, à l'instar de certains regroupements (cancéropôles, G4, G5...) paraît tout à fait pertinent ; il devrait permettre d'adapter la formation aux besoins.

Il est envisagé que la DRASS et le coordonnateur contrôlent effectivement le respect de la maquette par chaque interne DES. Le suivi pédagogique est assuré par le coordonnateur.

M. Jobert, ministère de l'Éducation nationale, rappelle les missions du coordonnateur interrégional en se fondant sur l'arrêté du 22.09.04 (1) ; il lui est demandé de faire des propositions :

- aux UFR en ce qui concerne le contenu, les modalités et les méthodes d'évaluation des enseignements ;
- aux commissions d'agrément à propos des critères d'agrément des services

Pour la préparation de chaque DES, le coordonnateur est assisté d'une commission interrégionale de coordination et d'évaluation ; celle-ci est constituée d'au moins 3 autres hospitalo-universitaires des CHU, dont 2 au moins

de la spécialité. Ils appartiennent à différentes UFR de l'inter région.

L'enquête réalisée auprès des coordonnateurs interrégionaux, fin 2004, a obtenu un taux de réponse de 61 %. Schématiquement, il en ressort que l'avis du coordonnateur interrégional concernant les principaux "événements" de la vie de l'interne (inscription annuelle ; inscription définitive ; stage inter CHU ; stage à l'étranger, etc.) n'est sollicité, en règle, que dans moins de deux tiers des cas. La fréquence des réunions interrégionales est de une ou deux par an dans 50 % des cas.

La réforme et ses enjeux a fait l'objet successivement du "point de vue" du représentant de la conférence des doyens, des DRASS, des MIR, des directeurs de CHU, des présidents des CME. Parmi les points soulignés, citons : l'importance du coordonnateur interrégional, les difficultés, notamment dans certaines régions de disposer d'un post-internat alors qu'il s'agit d'un point majeur car souvent déterminant dans le choix d'installation du futur spécialiste.

Des besoins de santé à la formation (interventions de **B. Charpentier, Président de la conférence des doyens ; B. Guiraud-Chaumeil, membre du Collège de la Haute Autorité de Santé ; M. van Rookeghem, Directeur de l'U.N.C.A.M.**). De ces interventions, il ressort notamment que : le projet d'instaurer un concours interrégional classant est envisagé. Le projet pédagogique doit s'efforcer de former non seulement un scientifique mais aussi un humaniste. Le projet pédagogique dans toutes ses composantes devra faire l'objet d'une évaluation, étape indispensable pour s'assurer d'une bonne qualité de l'enseignement délivré.

(1) L'ensemble des dispositions figure dans le JO du 06 10 04 p 17076 texte n° 23.

La Diapothèque du COFER

Maxime DOUGADOS

Elle est fonctionnelle. Plusieurs centaines de personnes la « visitent » tous les mois.

Rappelons que trois « initiatives » pourraient encore la faire mieux connaître et/ou l'enrichir.

1. La première initiative est le « concours » de la diapothèque que nous menons en collaboration avec les laboratoires MSD. J'espère que vous avez accueilli favorablement les représentants des laboratoires MSD dans votre service et que

tous nos collègues (incluant les plus jeunes) sont au courant de cette initiative... sinon je vous invite à visiter notre site www.lecofer.org, soit à contacter les représentants des laboratoires MSD.

2. Les modalités de fonctionnement de la diapothèque ainsi que son contenu ont été soumis sous forme de résumé pour présentation au congrès de l'EULAR par

Laure GOSSEC. Ce résumé a été accepté en présentation orale dans la session « Education » du vendredi après-midi. Venez nombreux pour la soutenir.

3. L'intégration des images de la diapotheque dans toutes les présentations aux congrès

scientifiques à venir. Aussi, pour tous les collègues qui ont une présentation orale et/ou une affiche prévue au congrès de l'EULAR, n'hésitez pas à inclure dans votre présentation des images de la diapotheque.

La collaboration UMVF-COFER

Maxime DOUGADOS

Cette collaboration se poursuit de manière très active. Elle se manifeste par des choses qui se voient et d'autres qui se voient moins.

Parmi les « choses qui se voient moins », citons l'hébergement de la diapotheque par le site de l'UMVF (Université Médicale Virtuelle Francophone).

Parmi les « choses qui se voient », citons :

- la mise en ligne des lettres semestrielles du COFER ;
- la mise en ligne des livres du COFER ;
- la mise en ligne des objectifs de l'enseignement du DES de rhumatologie.
- ... et bientôt le livret de l'interne en ligne ainsi que la mise en ligne des séminaires du COFER (voir les sections de cette lettre dédiées à ces deux initiatives).

La mise en ligne du livret de l'interne

Maxime DOUGADOS

Ce projet, initié il y a plusieurs mois (cf. Lettre du COFER n° 12 de novembre 2005) se poursuit.

Sont prévues les étapes suivantes :

- test du projet en juillet 2006, en collaboration avec le personnel de l'UMVF ;
- présentation du projet d'abord aux coordonnateurs régionaux (jeudi 7 septembre 2006), puis à tous les membres du COFER lors de la prochaine réunion des

membres du COFER (vendredi 8 septembre 2006) ;

- application de ce livret aux nouveaux inscrits au DES de rhumatologie en novembre 2006.

Nous considérerons l'année universitaire 2006-2007 comme un test qui nous permettra de finaliser cette initiative et la rendre totalement efficace à partir de la rentrée universitaire 2007-2008.

Les séminaires du COFER

Maxime DOUGADOS

Le rationnel de cette initiative est issu de la constatation que les DES de rhumatologie (comme les DES d'autres disciplines) ont un enseignement « optimal », « acceptable » en terme de pratique professionnelle, mais des bases théoriques qui sont soit insuffisantes, soit variables d'une région à l'autre, soit variables d'un étudiant à l'autre.

L'objectif principal est donc d'essayer d'améliorer les connaissances théoriques des DES en reconnaissant qu'il existe une expertise nationale des enseignants, mais que l'expertise régionale est variable en fonction des différents secteurs de la rhumatologie (ostéologie *versus* immunologie *versus* ...).

Le moyen accepté par les membres du bureau du COFER est la mise en ligne de cours théoriques de rhumatologie avec contrôle de participation des DES.

Pour cela, il est prévu que sur le site Web du COFER, dans la partie « mon dossier de DES », soit inclus (pour démarrer) 28 cours de 45 minutes que chaque DES devra avoir vu et compris. « Vu » veut dire que le système prévoira que pour chaque DES, le coordonnateur sache à quel(s) cours l'étudiant a assisté et « compris » veut dire que le système prévoit un système de QCM itératifs au moment du cours permettant de vérifier que l'étudiant non seulement assiste au cours, mais également a compris l'essence du cours.

Le cours « on line » se présentera sous forme de diapositives avec commentaires du professeur.

Il est prévu l'organisation suivante :

- un groupe de travail du COFER propose la liste de 28 cours et pour chaque cours l'orateur approprié ;

- des séminaires du COFER sont organisés (1 dans chacune des 7 régions de France) durant lesquels les orateurs sont enregistrés ;
- les enregistrements sont mis en ligne.

Il est prévu de présenter ce projet à la réunion des membres du COFER en septembre 2006 et, si d'accord, d'organiser les séminaires en 2007.

Le manuel de référence du COFER

Jean SIBILIA

Ce manuel de référence ou « Textbook » devrait effectivement être l'OUVRAGE auquel tout rhumatologue francophone devrait se référer. Il fait suite au « précis de rhumatologie ».

La cible du « précis » était l'étudiant en médecine en formation et/ou le médecin généraliste ; la cible de ce manuel est le rhumatologue en formation ou installé.

Dès lors que les objectifs de l'enseignement du DES de rhumatologie sont maintenant parfaitement définis (voir si nécessaire les détails

sur le site www.lecofer.org, rubrique « troisième cycle », il ne nous reste plus qu'à écrire les réponses à ces objectifs. Ceci devrait pouvoir être le cas avec un manuel finalisé pour la fin 2007 avec, comme pour les premiers livres du COFER, une version papier en collaboration avec les Editions MASSON et une version « en ligne » sur le site www.lecofer.org, grâce à la collaboration de nos collègues de l'UMVF (Université Médicale Virtuelle Francophone).

Président : Maxime DOUGADOS
Hôpital Cochin
Service de Rhumatologie B
27 rue du Faubourg Saint-Jacques
75014 PARIS
Tel : 01 58 41 25 62
Fax : 01 43 54 92 56
e-mail : maxime.dougados@cch.aphp.fr

